



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat • Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



FEMIP pour la Méditerranée

Financements pour le soutien à l'économie de la connaissance

L'économie de la connaissance, qui s'appuie sur l'éducation, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la recherche-développement et l'innovation (RDI), et exploite les synergies entre ces trois domaines, est reconnue comme l'un des moteurs de transition vers des économies dynamiques et compétitives.

Les pays partenaires méditerranéens sont, à ce titre, confrontés à deux principaux défis : la création d'emplois pour une population jeune et la diversification et l'adaptation de leurs secteurs d'activité. La RDI, par son impact sur la reconversion industrielle, l'éducation pour le renforcement du capital humain et les TIC pour un élargissement de l'accès à l'information, constituent un levier incontournable. De surcroît, leur ancrage au sein des systèmes productifs et éducatifs bénéficie désormais d'un cadre réglementaire favorable.

La FEMIP accorde une importance de premier ordre à l'économie de la connaissance comme clé d'un développement durable en Méditerranée, à travers ses opérations financières et techniques de soutien au secteur privé, à l'éducation, à la RDI et aux entreprises innovantes. Elle s'attache à soutenir le développement de l'entrepreneuriat et le transfert des technologies indissociables de la RDI et de sa progression. Elle repose sur l'expérience détenue par la BEI en Europe à travers la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne et l'initiative « Innovation 2010 ».

À propos de la FEMIP

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) regroupe l'ensemble des instruments mis à disposition par la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens.

Opérationnelle depuis octobre 2002, elle est aujourd'hui l'acteur de référence du partenariat économique et financier entre l'Europe et la Méditerranée, avec plus de 10 milliards d'EUR de financements mis en place entre octobre 2002 et décembre 2009.

Sur la période 2007-2013, la FEMIP dispose de 10,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les neuf pays partenaires méditerranéens.

Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP favorise la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires. Elle concentre son action sur deux axes prioritaires : le développement du secteur privé et la création d'un environnement favorable à l'investissement.

Les prêts FEMIP en faveur de l'économie de la connaissance

Depuis sa création en 2002, la FEMIP a consenti plusieurs prêts dans le domaine de l'économie de la connaissance en soutien aux politiques d'investissement nationales des pays partenaires méditerranéens et à leurs opérateurs et structures d'accompagnement et de financement.

Dans le domaine de la RDI, la FEMIP a octroyé une série de prêts pour un montant total de 290 millions d'EUR depuis octobre 2002. 80 millions d'EUR ont ainsi été affectés en Tunisie à la construction, l'aménagement, l'équipement et la mise en synergie de cinq technopôles sectoriels dans le domaine des TIC, de l'électronique, des textiles, de l'agroalimentaire et de la biotechnologie. Ce projet a pour but de favoriser la création d'un réseau national pour la recherche scientifique et technologique, en vue d'une mise à niveau industrielle et agricole et afin d'accélérer le développement des services à haute valeur ajoutée.

En matière d'éducation, où l'ensemble des prêts de la FEMIP représentent près de 270 millions d'EUR, plusieurs projets ont été lancés. Au Maroc par exemple, un plan stratégique de développement du système éducatif à hauteur de 200 millions d'EUR doit permettre la création et l'extension d'une trentaine de centres de formation dans les secteurs du tourisme, du textile et des TIC afin d'améliorer la qualité de la formation professionnelle. En Jordanie, plusieurs prêts ont été accordés par la BEI en soutien à la réforme du système d'enseignement élémentaire, dont 100 millions d'EUR relatifs à la construction et à l'équipement de 337 nouvelles écoles publiques et à la rénovation de 1877 écoles existantes.

Dans le secteur des TIC enfin, la FEMIP a financé en Syrie le développement d'infrastructures de télécommunication en zones rurales pour un montant de 100 millions d'EUR.

Une assistance technique concrète et adaptée

En plus des prêts qu'elle consent, la FEMIP apporte aux pays partenaires méditerranéens une assistance technique aux stades de la préparation, de la réalisation et du suivi des projets. Citons, dans le domaine de la RDI, l'assistance au développement des cinq technopôles tunisiens. La FEMIP finance en outre des études techniques menées indépendamment des opérations de prêts et de capital-investissement et qui ciblent le soutien au secteur privé et la création d'un environnement favorable aux initiatives des promoteurs et investisseurs.

La FEMIP apporte également son assistance technique en amont des projets via son fonds fiduciaire. En Tunisie, une assistance a été assurée concernant la constitution du premier réseau d'investisseurs providentiels (business angels), chargé d'appuyer les entreprises innovantes. Ces investisseurs offrent une solution aux problèmes de financement que rencontrent ces entreprises dans leur phase de création et d'amorçage. Cette opération comprend ainsi un volet d'analyse de l'environnement et la préconisation de dispositifs d'incitation. Le volet opérationnel d'identification des membres du réseau est réalisé par Médibtikar, partenaire de la BEI, et un cycle d'événements d'animation et de dissémination des résultats doit être conduit.

La BEI a également lancé un projet de soutien au Réseau Maroc Incubation et

Essaimage (RMIE) dans sa démarche de professionnalisation. Composé de plus d'une dizaine d'incubateurs, le RMIE a bénéficié durant sa phase de lancement d'une action de coopération franco-marocaine qui lui a permis de se structurer. L'assistance technique intervient à trois niveaux : la cellule d'animation du réseau, les incubateurs et les porteurs de projets. Cette professionnalisation et la qualification des projets des entrepreneurs doivent permettre de pérenniser ces incubateurs.

Exercer un effet de levier via le capital-investissement

Le fonds fiduciaire effectue enfin des opérations de capital-investissement et de garantie en faveur du financement des PME et des entrepreneurs innovants. En Tunisie, où la FEMIP soutient déjà la création, l'extension et la modernisation d'entreprises dans les secteurs agroalimentaire, industriel et touristique, le Fonds d'amorçage tunisien, dont la BEI est actionnaire majoritaire, permet un apport en capital aux entreprises innovantes en cours de création ou créées depuis moins de cinq ans.

Dans les territoires palestiniens enfin, le « Middle East Venture Capital Fund » a bénéficié d'un prêt de 5 millions d'EUR en vue d'investir dans des entreprises en phase de création, tournées vers l'exportation et opérant dans les secteurs des services, des logiciels et de la communication.



Un fonds fiduciaire pour la Méditerranée

Le fonds fiduciaire de la FEMIP a été créé en 2004, à la suite d'une décision du Conseil Ecofin de mettre en place un fonds spécifiquement destiné aux pays partenaires méditerranéens.

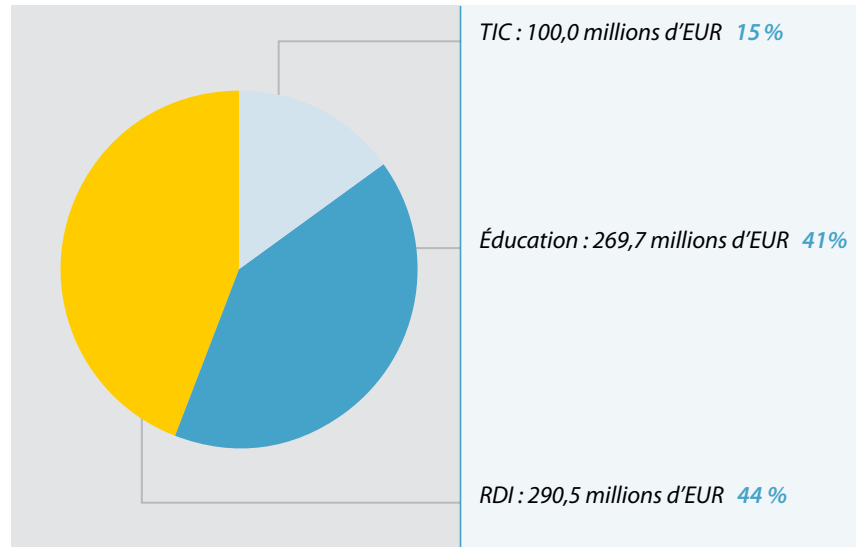
Il a pour objet d'acheminer des ressources vers des projets relevant de certains secteurs prioritaires en vue de soutenir le développement du secteur privé dans le bassin méditerranéen. Deux guichets ont été mis en place à cette fin : l'assistance technique en amont et l'appui au capital-investissement.

Fin décembre 2009, 15 États membres de l'UE et la Commission européenne avaient, ensemble, contribué au Fonds à hauteur de 34,5 millions d'EUR. Le fonds fiduciaire de la FEMIP joue un rôle déterminant dans le financement d'études en amont, offrant une vision globale et stratégique des questions économiques et financières dans la région.



Répartition sectorielle des opérations de la FEMIP en faveur de l'économie de la connaissance

octobre 2002 – décembre 2009



Événements et Centre Méditerranéen pour l'Intégration (CMI)

La FEMIP organise à Tunis, du 14 au 16 mars 2010, une conférence de haut niveau ayant pour thème « La recherche-développement et l'innovation, clés d'un développement soutenu et durable en Méditerranée » et visant à initier une réflexion entre experts, à la fois institutionnelle et opérationnelle, et d'échanges d'expériences dans le domaine de l'économie de la connaissance.

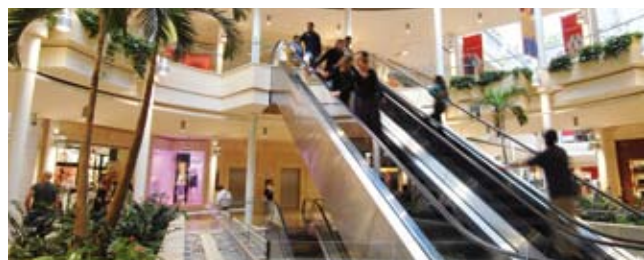
Une autre conférence pourrait également être consacrée aux problématiques des projets technopolitains au Proche-Orient sur la période 2010/11, faisant suite à celle sur les « Territoires métropolitains innovants : technopôles et pôles de compétitivité » organisée par la Banque Mondiale et la FEMIP au mois de juin 2007.

Parallèlement à ces événements, la BEI est aujourd'hui un acteur clé du Centre Méditerranéen pour l'Intégration (CMI) à Marseille où elle pilote le programme – « Économie de la connaissance, Innovation et Techno-

logie » – aux côtés d'institutions telles que la Banque Mondiale et l'AFD. Outre générer une production intellectuelle unique, ce programme a pour objectif de conforter les initiatives destinées à développer les compétences des entrepreneurs et différents acteurs de l'innovation et à activer les dispositifs financiers disponibles dans ce domaine.

Un « Guidebook », destiné aux décideurs publics et acteurs économiques, publié courant 2010 facilitera la planification et la gestion d'un technopôle en Méditerranée. De plus, la FEMIP entend réaliser une étude relative aux dispositifs de financement de l'innovation et organiser une série d'ateliers thématiques pour la réussite de ses programmes.





Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



Contacts

FEMIP

Les prêts directs et les financements de capital-investissement peuvent être sollicités directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de moindre dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales auxquelles la BEI a accordé des lignes de crédit. On trouvera une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens, ainsi que diverses autres informations relatives aux prêts, sur le site Web de la Banque (www.eib.org/intermediaries).

Contacts opérationnels

Claudio Cortese

Directeur

Département Pays voisins et partenaires de l'Europe

☎ (+352) 43 79 - 86836

✉ c.cortese@bei.org

Alain Nadeau

Chef de la division Maghreb

☎ (+352) 43 79 - 86816

✉ a.nadeau@bei.org

Javier Gutiérrez Degenève

Chef de la division Proche-Orient

☎ (+352) 43 79 - 84820

✉ j.gutierrez@bei.org

Angus Macrae

Chef de la division Opérations spéciales

☎ (+352) 43 79 - 86406

✉ a.macrae@bei.org

Contacts presse et informations générales

Anne-Cécile Auguin

☎ (+352) 43 79 - 83330

☎ (+352) 43 79 - 61000

✉ a.auguin@bei.org

Bureaux extérieurs

dans les pays méditerranéens

Égypte: Jane Macpherson

Chef du bureau

6, Boulos Hanna Street - Dokki, 12311 Giza

☎ (+20-2) 336 65 83

✉ j.macpherson@bei.org

Maroc: Guido Prud'homme

Chef du bureau

Riad Business Center, Aile sud,

Immeuble S3, 4^e étage,

Boulevard Er-Riad - Rabat

☎ (+212) 537 56 54 60

✉ g.prudhomme@bei.org

Tunisie: Robert Feige

Chef du bureau

70, avenue Mohammed V – TN-1002 Tunis

☎ (+216) 71 28 02 22

✉ feige@eib.org

Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

☎ (+352) 43 77 04

www.bei.org/femip – ✉ info@bei.org

